

niort agglo Magazine

Infos de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Enseignement supérieur

**De nouvelles formations
à la rentrée**

Logement

**Les aides de Niort Agglo
à la rénovation énergétique**

Développement durable

**Optez
pour le réemploi**



La 5^e Saison

L'Agglo fait son festival !

Tous à Vouillé le 2 juillet pour le grand final !

Économie

Un lieu de promotion du beurre ouvre bientôt à Échiré

Pages 6

Habitat

Les aides de Niort Agglo à la rénovation énergétique des logements

Page 14

©DR

Gestion des déchets

Pages 19

Optez pour le réemploi

Enseignement

Page 8

Les nouvelles formations supérieures à la rentrée

© Darri

Directeur de la publication : Jérôme Baloge
 • Directeur de la communication : Vincent Rouvreau • Responsable éditoriale : Isabelle Toesca • Équipe rédactionnelle : Jean-Philippe Béquet, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé, Zélia Leconte • Conception : thefrogjump.fr
 • Impression : Imprimerie Raynaud SAS • N°ISSN : en cours d'attribution • 35 000 exemplaires.

Magazine disponible dans les mairies des 40 communes de l'agglomération ainsi qu'au siège social et sur Internet • Service de communication communautaire • 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex • Tél. : 05 17 38 79 31 • Magazine à télécharger sur le site de l'agglomération : www.niortagglo.fr

Pour contacter la rédaction : redaction@agglo-niort.fr



Suivez l'actualité
de votre agglomération
en recevant par courriel
la **Lettre d'info hebdo**
de Niort Agglo.

Pour vous abonner,
rendez-vous sur la page
d'accueil de notre site Internet

niortagglo.fr



AIFFRES / AMURÉ / ARÇAIS / BEAUVOIR-SUR-NIORT / BESSINES / BRÛLAIN / CHAURAY / COULON / ÉCHIRÉ / EPANNES / FORS / FRONTENAY-ROHAN-ROHAN / GERMOND-ROUVRE / GRANZAY-GRIPT / JUSCORPS / LA ROCHÉNARD / LA-FOYE-MONJAULT / LE BOURDET / LE VANNEAU-IRLEAU / MAGNÉ / MARIGNY / MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON / NIORT / PRAHECQ / PRIN-DEYRANÇON / PLAINE D'ARGENSON / SAINT-GELAIS / SAINT-GEORGES-DE-REX / SAINT-HILAIRE-LA-PALUD / SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE / SAINT-MAXIRE / SAINT-RÉMY / SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS / SAINT-SYMPHORIEN / SANSAIS-LA GARETTE / SCIECQ / VAL-DE-MIGNON / VALLANS / VILLIERS-EN-PLAINE / VOULLÉ

Niort Agglo - 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 NIORT Cedex - Tél. 05 17 38 79 00

Au plus près de vous

Ce nouveau numéro de Niort Agglo Magazine témoigne de la place que tient la Communauté d'Agglomération du Niortais dans notre quotidien aux cotés des communes.

Avec le 3^e programme d'appui communautaire au territoire, les projets communaux bénéficient du soutien financier de l'agglomération en matière de rénovation énergétique, d'aménagements ou de développement d'offres de services. Les interventions de l'agglomération, ce sont aussi les aides et conseils aux particuliers en matière d'accès à la propriété (prêt à taux zéro) et de réalisation de travaux d'économies d'énergies.

C'est encore le soutien à nos commerces et producteurs de locaux avec l'office intercommunal du commerce, les marchés de producteurs locaux et la valorisation de l'excellence avec la future maison du Beurre d'Échiré.

Le développement de l'enseignement supérieur se poursuit pour permettre à nos jeunes d'étudier sur le territoire avec un accès à une offre complète de formations de qualité. 14 nouveaux diplômés compléteront à la rentrée les 119 diplômés proposés.

La culture n'est pas en reste avec l'accès gratuit aux médiathèques du réseau communautaire qui connaît une forte augmentation du nombre des abonnés. Enfin, je me réjouis du succès populaire des spectacles de la 5^e Saison dans 24 communes de l'agglomération.

Bel été à toutes et à tous.

Jérôme BALOGE

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais



Magné, le 11 juin
© Olivier Drillon

La 5^e Saison, l'Agglo fait son festival !

La 5^e saison déroule sa 3^e édition jusqu'au 2 juillet sur le territoire de l'Agglomération. Plus d'une trentaine de spectacles différents ont programmés dans 24 communes.

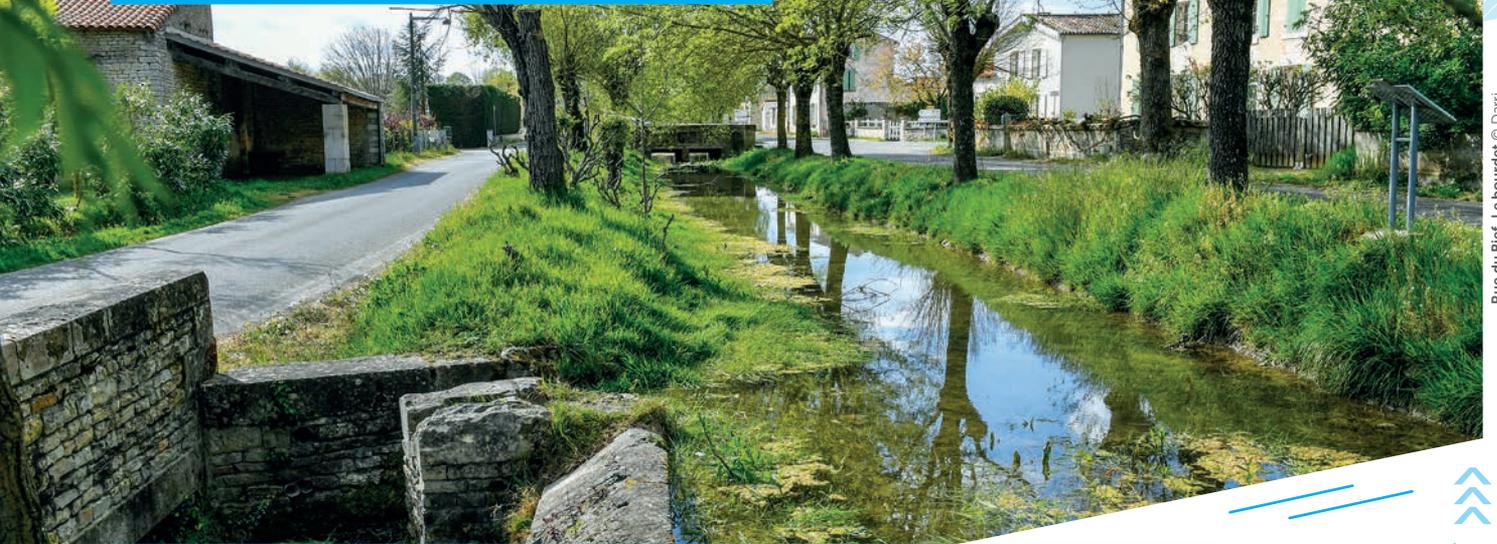
Après deux années marquées par la crise sanitaire, ils offrent une formidable opportunité de sortir de chez soi, de se retrouver, de découvrir aussi des sites ou des bourgs voisins qu'on ne connaît pas forcément.

En 3 ans seulement, le festival « La 5^e Saison » est devenu un rendez-vous incontournable qui fait rayonner la culture sur l'ensemble du Niortais. « Nous proposons aux habitants des spectacles de qualité, accessibles à tous, pour tous les âges. C'est un événement unique en Nouvelle-Aquitaine, et l'un des plus importants », explique Alain Chauffier, vice-président en charge de la Culture. Souvent burlesques, toujours poétiques, les spectacles peuvent aussi aborder des sujets plus sensibles, comme l'inclusion ou l'égalité des sexes. En outre, cette édition 2022 fait la part

belle à la musique en intégrant des prestations programmées dans le cadre de deux autres manifestations de qualité : Les Eurochestreries, et le festival Jazz à Niort.

« Les petites communes comme les nôtres n'ont ni les moyens ni les compétences pour organiser des spectacles de cette qualité », témoigne Jean-François Salanon, maire de Plaine d'Argenson. « Après une première expérience enthousiasmante l'an dernier, nous avons décidé de reconduire ce partenariat avec Niort Agglo et choisi dans le catalogue un spectacle plein d'humour. »

- Toutes les manifestations sont gratuites, il est néanmoins conseillé de s'inscrire sur le site Internet : <https://5esaison.niortagglo.fr/agenda/index.html> pour être tenu au courant en cas de report ou de repli dans une salle.



Rue du Bief, Le Bourdet © Darri

L'Agglo soutient l'investissement des communes

Dans le cadre du Programme d'appui communautaire au territoire (PACT), Niort Agglo soutient à hauteur de 6 millions d'euros les projets des communes, en lien avec les thématiques contenues dans le projet de territoire : enjeux énergétiques, émergence ou développement d'une offre culturelle, touristique ou de loisirs, aménagement du territoire, ou encore développement d'une offre de service au public.

Germond-Rouvre des armoires réfrigérées neuves à la cantine



120 repas sont servis tous les jours à la cantine de Germond-Rouvre, auxquels s'ajoute une collation pour la grosse trentaine d'enfants qui restent à la garderie. Les déjeuners sont cuisinés sur place. Le moment était venu de renouveler le matériel, notamment les armoires réfrigérées qui dataient de 2005. Un projet soutenu à 50 % par l'Agglo qui a versé 2 333 € à la commune de Germond-Rouvre.



© Darri

Le Bourdet L'enfouissement des réseaux dans la rue du Bief



La rue du Bief est l'axe principal de la commune du Bourdet et elle se trouve embellie depuis novembre 2021 par la disparition de ses réseaux aériens. La commune a en effet souhaité profiter de travaux d'enfouissement du réseau électrique haute tension programmé par le syndicat d'électrification pour effacer visuellement celui de l'éclairage public et du téléphone-fibre. Outre l'objectif esthétique, il s'agissait aussi d'optimiser les travaux et de mutualiser les coûts. Cette opération a aussi été l'occasion de mettre aux normes les équipements dans un souci d'efficacité énergétique. Niort Agglo a soutenu ce projet à hauteur de 20 000 €.

Saint-Martin-de-Bernegoue Un nouveau mur à l'école et un vieux mur reconstruit au cimetière



Niort Agglo a apporté une participation financière de 1 533,91 € à deux projets de la commune de Saint-Martin-de-Bernegoue. Lors de la construction de nouvelles salles de classes en 2008,

la commune avait manqué de fonds pour élever une clôture. Une partie de l'enceinte était fermée par des barrières de chantier. C'est chose faite désormais. Les travaux ont été réalisés par

les agents communaux, comme ceux de reconstruction du mur du cimetière, monté en pierres de taille et très ancien. L'aide de l'Agglo a permis à la commune d'acquiescer les matériaux nécessaires.

Frontenay-Rohan-Rohan

Des bâtiments plus économes en énergie



Les travaux engagés en avril 2022 par la mairie de Frontenay-Rohan-Rohan sur l'école maternelle Jean-Rostand et la Maison des associations visent à réduire leur consommation énergétique de 50 % et leurs émissions de gaz à effet de serre de 90 %. Ces deux bâtiments vétustes nécessitaient des travaux structurels importants : réfection de la charpente, couverture, isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, amélioration de la

ventilation. À l'école, le système de chauffage au fuel est remplacé par une pompe à chaleur et à la Maison des associations par un chauffage électrique à panneaux rayonnants. Par ailleurs, cette dernière fait aussi l'objet de travaux de réfection et d'isolation des murs. Une issue de secours va également être créée. L'achèvement est prévu à la fin de l'année. L'Agglo participe à ce projet à hauteur de 90 358 € sur un budget total de 916 997 €.

L'aire de camping-car de Mauzé-sur-le-Mignon © Darri



Mauzé-sur-le-Mignon

L'aire de camping-car déplacée à l'intérieur du camping



Situé en bordure du Mignon, le camping municipal « *Le Gué de la Rivière* » propose, de la dernière semaine de mai à la première semaine de septembre, 70 emplacements dont 44 sont matérialisés et deux zones enherbées peuvent accueillir des groupes. Désormais, il est ouvert toute l'année aux camping-cars. En effet, l'aire installée en périphérie a été déplacée cet hiver dans l'enceinte du camping. Niort Agglo a versé 11 918 € à la commune, une participation qui représente la moitié

du financement du terrassement de l'aire destinée à accueillir la borne d'accueil permettant la vidange des eaux et le ravitaillement en eau. Dans son environnement verdoyant, à proximité de la gare, le site est propice au développement d'un tourisme durable. Des investissements ont été fait dans ce sens : installation de robinets avec économiseurs d'eau, d'un éclairage leds et d'un composteur, ainsi que l'achat d'un garage à vélo sécurisé pour inciter les touristes aux déplacements doux.



Réunion Publique

PRÉSENTATION DES AJUSTEMENTS DU PROJET

Niort Agglo et la Ville de Niort organisent, en septembre, une réunion publique pour présenter les dernières évolutions apportées au projet d'aménagement des abords de la gare Niort-Atlantique suite à la concertation avec les habitants en décembre-janvier derniers. **Plus d'infos prochainement sur niortagglo.fr.**

PACT / Aménagement

Travaux de la Mairie, Frontenay-Rohan-Rohan © Darri



Saint-Rémy



Un chemin blanc pour rejoindre le centre équestre

Situé en périphérie de la commune de Saint-Rémy, le Relais Equestre Equinoxe n'est actuellement accessible que par la route de Saint-Liguaire, relativement étroite et dangereuse, peu adaptée aux piétons et cyclistes. La municipalité a donc décidé l'aménagement d'un cheminement doux de 600 m longeant cette route de Saint-Liguaire, à partir du Chemin des Bois. Elle pourra être empruntée en toute sécurité à pied, à vélo et à cheval bien sûr ! Niort Agglo soutient cet investissement à hauteur de 7 772 € sur un coût total prévisionnel de 22 208 €. L'achèvement des travaux est prévu pour septembre 2022, l'idéal pour la rentrée des jeunes cavaliers !

Emploi et mobilité

Niort Agglo anime régulièrement des rencontres inter-entreprises installées dans les zones d'activités du territoire pour qu'elles puissent échanger sur des problématiques communes comme la question de la mobilité de leurs salariés.

© Jean-Noël François, Atelier d'images



La mobilité est un enjeu majeur pour les zones d'activités, car de plus en plus de salariés souhaitent se déplacer à vélo, utiliser les transports en commun ou le covoiturage pour des questions écologiques et/ou de

coût. Des ateliers mobilité sont désormais inclus aux échanges entre les entreprises et Niort Agglo pour trouver des solutions et optimiser les déplacements doux vers les zones d'activités. À noter que des emplois très variés sont à pourvoir sur les zones d'activités. Niort Agglo et la commune de Prahecq organiseront un job dating le 15 octobre prochain, au Château de la Voûte dont l'idée est de mettre en avant les emplois disponibles sur la commune, ce qui permet de résoudre la question de la mobilité.

© Olivier Drilhon



Une belle vitrine pour le beurre d'Échiré

Niort Agglo s'est portée acquéreur d'un bâtiment situé place de l'Église à Échiré pour y aménager un lieu de promotion des produits de la Coopérative Laitière de la Sèvre (CLS).

Ouverte au grand public, aux scolaires, aux touristes et aux entreprises, ce lieu exposera le savoir-faire de la Coopérative Laitière de la Sèvre, l'un de nos fleurons économiques. Il permettra de promouvoir et de vendre le beurre et les spécialités produites par les marques Échiré et Sèvre & Belle (fromages, produits dérivés et autres produits locaux). Il accueillera aussi plus spécifiquement

les professionnels de l'alimentation. En effet, les locaux comprennent un espace de démonstration de 60 m² équipé d'un matériel pour la formation, l'organisation de cours pour adultes et enfants, de concours de pâtisserie, etc. qui mettront à l'honneur l'utilisation du beurre produit par la Coopérative, bien sûr ! Ce projet contribue au développement de l'image de marque du territoire

à travers ses produits locaux d'exception comme le beurre d'Échiré utilisé par les plus grands restaurants et exporté jusqu'au Japon. Bientôt, ce lieu sera un passage obligé pour les touristes qui font étape sur notre territoire. Niort Agglo poursuit actuellement l'aménagement des lieux dont l'ouverture est programmée pour le dernier trimestre 2022.



Niort Agglo ouvre un office de commerce

La Communauté d'Agglomération du Niortais a ouvert fin avril un office de commerce intercommunal, 2 bis rue Brisson à Niort. Le lieu est animé par Guillaume Cassé et Audrey Mlynarz, de la direction du Développement économique, qui étaient jusque-là basés rue des Equarts, au siège de Niort Agglo.

Cet office de commerce a pour vocation de contribuer au dynamisme et au développement du commerce de proximité des centres villes et des centres bourgs des communes de l'Agglomération. C'est un guichet

Technopole du Niortais un nouvel outil pour favoriser l'innovation sur le territoire

Niort Agglo, en partenariat avec des acteurs institutionnels, économiques et des établissements d'enseignement supérieur, a donné naissance à la Technopole du Niortais, un nouvel outil pour développer des projets innovants et renforcer l'attractivité de son territoire.

Depuis octobre 2021, le territoire niortais est la 44^e technopole française, la 10^e en Nouvelle-Aquitaine. Le label « Technopole » lui a été décerné par RETIS, réseau français des professionnels et acteurs d'accompagnement de l'innovation dans les territoires. Il contribue à donner une visibilité nationale, voire internationale, aux projets innovants niortais.

Afin de piloter ce nouvel outil de développement, Niort Agglo a créé une association Loi 1901, en partenariat avec les universités de Poitiers et La Rochelle, Excelia, la Macif, la MAIF, Poujoulat, Immobilière Atlantique Aménagement, le Medef 79 et la région Nouvelle-Aquitaine. Cette toute nouvelle Technopole du Niortais dynamise le tissu économique déjà très vivant en proposant une ingénierie d'accompagnement et d'incubation.

Elle a établi son siège à Niort Tech. Deux actions sont déjà en cours :

Opération Dragon, incubateur pour les toutes jeunes entreprises innovantes et Pulpe stage, un dispositif qui incite les entreprises à confier leurs projets d'innovation à des étudiants dans le cadre de stage.

À venir : un « fund truck » installé place de la Brèche pour permettre à des entreprises innovantes de pitcher leur projet et d'organiser une levée de fonds et un « start-up week-end », concours durant lequel les participants auront 54h pour développer leur projet.



Lancement de la technopole le 12 avril 2022 © Magali Tardé

- **Contact : Alexis Nault, Chargé de mission Accélération/Innovation : 07 64 43 09 30 / Alexis.NAULT@agglo-niort.fr**

CIRCUITS COURTS

Trois marchés de producteurs de pays

Cet été, profitez des marchés des producteurs de pays, coordonnés par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, pour vous régaler de produits locaux. Trois sont organisés cet été avec le soutien de Niort Agglo, en partenariat avec les communes : le samedi 25 juin à Amuré, le samedi 2 juillet à Saint-Gelais et le jeudi 28 juillet à Arçais, à partir de 18 h. Pensez à apporter vos sacs et boîtes de conservation pour repartir avec vos provisions, vos couverts, assiette et verre pour consommer sur place le repas que vous aurez composé. Chacune de ces soirées sera animée par un groupe de musique, pop, rock ou blues.

- **+ d'infos sur niortagglo.fr**

re un office

d'information et d'orientation pour les commerçants, les artisans et les porteurs de projet qui ont besoin de réponses concrètes à leurs questions : par exemple, comment trouver un local commercial disponible, quelles sont les démarches à accomplir avant de s'installer ? C'est aussi un point de rencontres, d'échanges et d'accompagnement où sont proposés des tables-rondes et des ateliers. Enfin, une boutique éphémère permettra à des porteurs de projet de tester leur idée ou à des entreprises de faire connaître leurs produits ou leur marque, pendant une période allant d'une semaine à 3 mois. Un appel à projets sera lancé avant l'été pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 30 septembre 2023.

■ **Contacts :**

Guillaume Cassé, 06 61 78 90 96, guillaume.casse@agglo-niort.fr

Audrey Mlynarz, 07 64 35 39 65, audrey.mlynarz@agglo-niort.fr



Saint-Gelais © DR



Une période transitoire pour le CNAM

Installé depuis le 30 août 2021 au rez-de-chaussée d'un bâtiment racheté par Niort Agglo à La Nouvelle République, le CNAM va retrouver les locaux de Niort Tech à la rentrée prochaine, le temps de travaux d'aménagement et de rénovation.

La rédaction de la Nouvelle République a déménagé et libéré pour les étudiants l'intégralité du 10 place de la Comédie. Jusq' alors, le CNAM n'avait investi que le rez-de-chaussée. La nouvelle phase de travaux a commencé afin d'aménager l'intégralité des 1 000 m² de l'édifice et le rendre accessible. Le rez-de-chaussée sera dédié à l'accueil et un grand espace pourra être structuré en fonction des besoins – salles de

cours, de réunion, de pause – grâce à des murs mobiles. On trouvera au premier étage des salles de cours et une salle de réunion et le 2^e étage sera plus particulièrement réservé aux encadrants et à l'administration. L'objectif est d'accueillir 300 étudiants contre un effectif actuel de 123. Les étudiants feront leur rentrée 2022 à Niort Tech et entreront dans des locaux flambants neufs à la rentrée 2023.



La chambre des métiers rénove son campus

La Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine Deux-Sèvres a entrepris la rénovation de son campus des métiers afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, s'adapter aux nouvelles technologies, développer l'offre de formation et augmenter les capacités d'accueil dans les ateliers. L'opération comprend la remise à neuf des installations existantes et la construction d'un pôle mécanique,

d'un gymnase et d'un restaurant pédagogique. Le chantier a démarré en juin 2021. Il sera achevé pour la rentrée 2024. Le coût des travaux est estimé à 21,5 millions d'euros. La Chambre des métiers et de l'artisanat peut compter sur le soutien financier des partenaires publics œuvrant sur le territoire, dont la Communauté d'Agglomération du Niortais qui contribue à hauteur de 500 000 €.

14 nouveaux diplômes à la rentrée



109
diplômes



5000 étudiants
à l'horizon 2030

À chaque rentrée, de nouvelles formations sont proposées sur le territoire de Niort Agglo qui poursuit sa politique de développement de l'enseignement supérieur. En septembre 2022, 14 nouveaux diplômes post-bac pourront être préparés à Niort.

Alternance Sèvre et Vienne :

- Bachelor Responsable Ressources humaines.

Arinfo :

- Titre professionnel Concepteur Développeur d'application.

ENI Informatique :

- Manager de solutions digitales et data. En présentiel à Nantes ou à distance à partir du campus de Niort.

Excellia :

- Bachelor of Science Développement Logiciel et Data.
- MSc Consulting SI et stratégies Data.
- MSc Communication digitale et stratégie d'influence 2^e année.

ICSSA :

- Bachelor Réseaux et cybersécurité.

IFPASS :

- BTS Assurance.
- Titre Manager Digital Métiers de l'Assurance.

ISFAC :

- BTS professions immobilières.
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

Les Formations du Marais :

- Bachelor Responsable Marketing Commerce et Expérience clients.
- Bachelor Chargé de développement des ressources humaines.

UCO :

- Sciences politiques.

Du Guesclin s'affirme comme campus

Depuis le 2 septembre 2021, l'ancienne caserne Du Guesclin accueille les cours de l'UCO. Elle est rejointe cette année par l'École rochelaise de commerce Excelia qui y ouvre plusieurs formations de sa Digital School.

Dans l'objectif d'accueillir au moins 5 000 étudiants à l'horizon 2030, la Communauté d'agglomération noue de nombreux partenariats avec des structures d'enseignement supérieur. C'est le cas avec l'UCO qui proposait jusque-là 5 licences généralistes et en propose une sixième à la rentrée : Sciences politiques. De 206 étudiants, l'effectif va passer naturellement à 380 ou 400 l'an prochain, puisque les licences se préparent en 3 ans, et que les facultés accueilleront de nouveaux arrivants en septembre prochain. Niort Agglo augmente donc la superficie mise à la disposition de l'UCO. De



© Olivier Germain

nouvelles salles seront aménagées pendant l'été.

Le centre Du Guesclin accueillera aussi à la rentrée 2022 les étudiants de la Digital School d'Excelia. L'école de commerce occupera le 3^e étage, face aux salles occupées par l'UCO.

Les travaux de rénovation seront effectués : réfection des couloirs, peintures, électricité et wifi revus. Entre 100 et 120 étudiants sont attendus. Cette implantation est transitoire : l'école a pour projet de s'installer en 2025-2026 en bas de l'avenue de Paris, à quelques pas de la place de la Brèche.

L'Institut de Soudure se développe à Niort

Jeudi 7 avril, l'Institut de Soudure a inauguré son nouveau centre à Niort. Cette extension permettra de mieux répondre aux besoins des entreprises locales.

Afin de répondre à la demande croissante des entreprises locales, l'Institut de Soudure, présent sur le territoire niortais depuis 2014, a ouvert un nouveau bâtiment d'une superficie de 500 m². Cette extension permet de former un plus grand nombre de personnes, en reconversion ou salariés, jeunes, demandeurs d'emplois ou encore intérimaires. L'Institut forme aux métiers de soudeur, tuyauteur et thermicien qui sont en tension et dont les compétences sont extrêmement recherchées par l'industrie. Avec 12 nouvelles cabines de soudage, le Groupe peut former simultanément jusqu'à une vingtaine de stagiaires. Plus de 90 % d'entre eux sont ensuite insérés durablement dans la vie professionnelle.

Acteur majeur de l'insertion professionnelle sur tout le territoire français, l'Institut de soudure propose à Niort des préparations aux certificats de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) ou des pré-

parations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC). Des formations en alternance sont proposées et mises en place chaque année, notamment des CQPM Tuyauteur ou des CQPM Soudeur.

© Darri





LA GARANTIE VISALE pour votre logement étudiant

La garantie Visale permet aux jeunes de 18 à 30 ans de louer plus facilement leur logement lorsqu'ils ne sont pas en mesure de fournir des garanties suffisantes. Ce dispositif est sécurisant pour le bailleur, puisqu'il prend en charge les loyers impayés et les dégradations. Pour effectuer leur demande de Visale, locataire ou bailleur doivent se rendre sur le site visale.fr, afin de tester leur éligibilité. Ils reçoivent alors une attestation (un visa) et un numéro d'identification. Les locataires peuvent justifier ainsi d'une demande en cours, et confirmer leur inscription lorsqu'ils ont trouvé un logement. S'ils se trouvent dans le courant de l'année en incapacité de payer, Action Logement prend le relais et une procédure de recouvrement est mise en place.

■ **Plus de renseignement sur visale.fr**

© Dairri



Le Restaurant universitaire engagé dans une démarche éco-responsable

Engagé dans la démarche Mon Restau Responsable, le Restaurant universitaire Le Marais travaille à améliorer ses pratiques dans quatre domaines : le bien-être des convives et des personnels, la qualité de la production, les écogestes et l'engagement social et territorial.

Depuis 2019, un gros effort a été porté sur la qualité des repas servis, cuisinés à base de produits frais en grande majorité. L'objectif de 5 % de bio a même été dépassé car Le Marais atteint les 9 %, dont 100 % en produits laitiers et œufs. En marge de progrès : développer le recours à des produits locaux, malgré une gestion des marchés publics centralisée au niveau national. Pour lutter contre la

pêche intensive, le poisson est proposé une fois par semaine. Le menu végétarien, quant à lui, rencontre chaque jour un succès croissant. En outre, des mesures ont aussi été mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire, pour réduire les emballages. Côté bien être, une réflexion est engagée pour des travaux de restructuration de l'espace d'accueil et de la plonge en 2024.

Restauration rapide et gourmande à Du Guesclin

L'offre de formation s'étoffant en centre-ville de Niort et particulièrement au Centre Du Guesclin, la Ville de Niort a souhaité développer une offre de restauration mobile, répondant ainsi à la demande des étudiants. Les salariés et les habitants du quartier bénéficient aussi de ce service bienvenu dans ce secteur de la Colline Saint-André qui possède peu de restaurants. Quatre structures ont été retenues

suite à l'appel d'offres, afin d'organiser un roulement de food trucks et d'assurer ainsi une diversité des propositions de repas. Les food trucks sont installés au fond de la cour de 11 h 30 et 14 h.

AU MENU :

Crêpes bretonnes, galettes, wraps, chips de sarrasin, sandwiches, burgers, kebabs, salades, wraps, croques nana, kebabs, burgers, paninis...





© Fotolia

Un site web pour trouver un emploi près de chez vous

Vous recherchez un emploi sur le territoire de Niort Agglo ? Connectez-vous sur emploi.niortagglo.fr, un site développé par l'agglomération qui regroupe ses appels à candidature, ceux de la Ville de Niort, mais également de Pôle Emploi. Plus de 1 000 postes sont en attente d'être pourvus.

Un retour à l'emploi facilité par Niort Agglo

Dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi de l'Agglomération niortaise, Niort Agglo anime la coordination des parcours d'insertion professionnelle pour les personnes les plus en difficulté, en lien avec le CD79 et la Région. Elle met en place un parcours renforcé et individualisé pour favoriser le retour à l'emploi et la formation, propose des solutions pour faciliter la mobilité, la maîtrise du français et l'utilisation courante d'Internet.

Niort Agglo finance les projets photovoltaïques des communes

L'Agglomération soutiendra financièrement en 2022 une dizaine de projets d'installations photovoltaïques que les communes engageront sur leur patrimoine bâti ou dans leurs espaces publics. Leur développement permet au territoire d'atteindre un objectif durable d'économie d'énergie et de réduction d'émission de CO² prévu dans le Plan climat-air-énergie territorial.

Niort Agglo encourage la créativité digitale des jeunes

L'agglomération accompagne depuis son lancement en 2017 le concours d'idées digitales « *Startup toi-même* » réservé aux 13-17 ans. Depuis sa création, près de 900 projets ont été présentés et une dizaine de lauréats ont pu être accompagnés dans le développement de leurs projets. Cette année, Niort Agglo participe à hauteur de 15 000 euros à cette nouvelle édition et remettra



© Zélia Leconte

en septembre un prix spécial Agglo à l'un des lauréats du concours. La clôture des inscriptions est en juillet. ■ [+ d'infos sur startuptoimeme.com](http://d'infos sur startuptoimeme.com)

16,5 millions d'euros d'investissement pour l'habitat

Le plan local de l'habitat (2022-2027) de Niort Agglo a été approuvé par les communes. Il prévoit la création de 650 logements neufs par an, soit 3 900 d'ici 2027. Leur répartition dans l'agglomération sera basée sur le poids de population des communes. 864 logements sociaux neufs seront proposés à Aiffres, Chauray, Échiré, Niort et Vouillé, concernés par la loi Solidarité et renouvellement urbain.



© Darri

Vélo Tanlib en libre-service : une nouvelle tarification à la minute

Tanlib enregistre + 179 % de trajets en vélos libre-service entre mars 2021 et 2022. Afin d'encourager toujours plus cette pratique, Niort Agglo a fait évoluer l'offre de service en mettant en place une tarification à la minute, trois formules d'abonnement et un demi-tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi (abonnement mensuel uniquement).

■ [+ d'infos sur tanlib.com](http://d'infos sur tanlib.com)



Abris vélos sécurisés à Satecq © Dairi



Préférez le vélo !

Niort Agglo poursuit le déploiement des abris vélos sécurisés dans les communes et des stations de vélos en libre-service à Niort.

41 abris vélos sécurisés ont été mis en service dans les communes du territoire. Positionnés aux abords des terminus des principales lignes urbaines et interurbaines, des P+R aux arrêts Cassin, à Aiffres et Espace Ouest, à Niort, ainsi que des haltes et gares ferroviaires, ils permettent l'intermodalité

sur les parcours domicile-travail et offrent une alternative à la voiture. L'objectif est d'inciter les habitants à prendre leur vélo pour effectuer le trajet qui les relie à la ligne transport la plus proche, de le stationner dans l'abri sécurisé avant de prendre le bus ou le train. Ce service est gratuit. Seul un cadenas de type U pour sécuriser la porte extérieure et un cadenas classique pour le vélo à l'intérieur de l'abri sont nécessaires. L'utilisation est limitée à 48h consécutives. Sept stations de vélos en libre-service sont actuellement en service à Port Boinot, Moulin du Milieu, Gare, Brèche, Pied de Fond, Pôle universitaire, Pôle Atlantique. L'objectif est d'en implanter onze supplémentaires d'ici septembre 2022 pour arriver à 18 réparties sur la ville. À noter qu'une nouvelle grille tarifaire, plus attractive, a été mise en place. Elle peut être consultée aux stations et sur tanlib.com



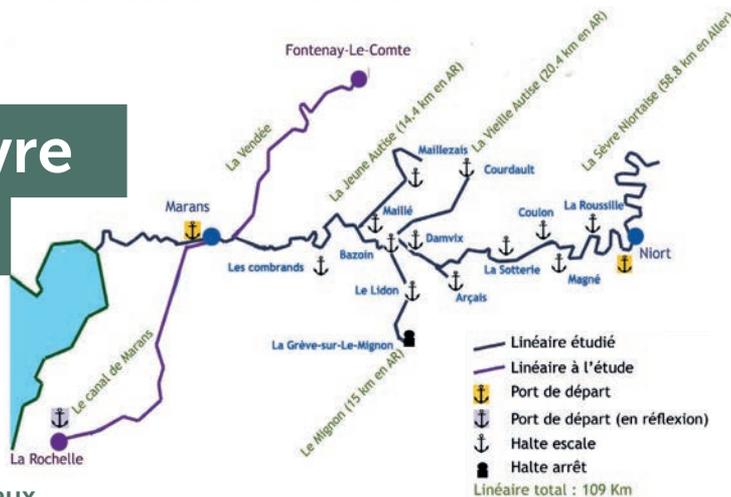
En croisière sur la Sèvre en bateau habitable

Naviguer sur la Sèvre, de Niort à Marans, via le Marais poitevin, en bateau habitable 100 % électrique sera bientôt une réalité.

Le projet, piloté par le Parc naturel régional du Marais poitevin, se concrétise et les premiers bateaux navigueront au printemps 2023, offrant ainsi une nouvelle offre touristique inédite sur un territoire qui implique les collectivités de trois départements (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Maritime) et deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire).

Un programme d'investissements de 4 millions d'euros a été adopté pour entreprendre les travaux nécessaires. Certains sont déjà réalisés, comme la réfection du port de Niort, les écluses de Comporté, de la Roussille et de la Sotterie. Le reste démarrera en septembre 2022. Ils porteront la rénovation d'écluses et la création de pontons en amont et

en aval pour l'accostage nécessaire au maniement des écluses, ainsi que l'aménagement de sept haltes à La Roussille, Magné, Coulon, La Sotterie et Arçais qui seront équipées pour l'accostage des bateaux, avec bornes de recharge en eau et électricité, pour des escales d'une à trois nuits. Des stations de récupération des eaux usées seront installées à Niort,



Magné, Damvix et Marans pour éviter les rejets dans le milieu naturel. Deux premiers bateaux électriques sont en cours de construction, aux formes et dimensions adaptées aux ponts et écluses qui jalonnent le parcours, ainsi qu'au gabarit de la Sèvre. Ils seront confiés en délégation de service à un opérateur privé, chargé de les gérer et de les exploiter, en commercialisant des croisières de quelques jours à une semaine. Charge à lui de grossir la flotte pour développer l'activité.

Des bus plus accessibles

Niort Agglo poursuit l'aménagement des quais de son réseau de bus, pour améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des voyageurs. Ces travaux consistent en la rehausse du quai pour la montée et descente des personnes à mobilité réduite, notamment en fauteuil roulant.

Depuis le début de l'année 2022, ont été réalisés :

- **À Épannes** : mise en accessibilité de l'arrêt Grand place, avec la création d'une dalle béton qui accueille un abri vélos sécurisé. Un nouvel abri voyageurs a été installé sur côté place.
- **À Chaban** : reconstruction de l'arrêt Combes pour sa remise en conformité avec les règles de circulation. Niort Agglo a profité de ces travaux pour reprendre l'alvéole de cet arrêt fortement dégradé.

Deux bateaux de ce type sont en cours de construction. © DR



© Darré

En projet d'ici la fin de l'année :



- **À Germond-Rouvre** : un abri voyageurs va être reconstruit en remplacement de l'actuel trop dégradé et dont la toiture comporte de l'amiante. Le quai va lui aussi être refait avec un accès facilité aux cars pour les scolaires.
- **À Frontenay-Rohan-Rohan** : aménagement des deux quais au niveau de la mairie. Remis sur la rue principale, ils faciliteront les

manœuvres des bus qui n'auront plus à contourner la place. Cette opération s'intègre dans le projet communal de réfection de la rue principale du bourg.

- **À Aiffres** : l'arrêt Fief Chevalier va être déplacé pour permettre l'installation d'un garage automobile. Niort Agglo profitera de ce déplacement pour mettre l'arrêt en accessibilité.

Du « transport à la demande » pour se rendre au marché

Connaissez-vous les « lignes de proximité » du réseau de transports en commun de Niort Agglo ? Elles permettent de se rendre les jours de marché à Beauvoir-sur-Niort, Échiré, Prahecq et Mauzé-sur-le-Mignon. Elles desservent les communes alentours :

- **pour le marché de Beauvoir-sur-Niort** le mercredi matin : Boisserolles, Plaine d'Argenson, La Foye-Monjault, Granzay Gript, Juscorps et Marigny ;
- **pour le marché d'Échiré** le vendredi en fin de journée : Germond-Rouvre et Saint-Gelais ;
- **pour le marché de Prahecq** le samedi matin : Brûlain, Saint-

Romans-des-Champs, Fors, Juscop, et Saint-Martin-de-Bernegoue ;

- **pour le marché de Mauzé-sur-le-Mignon** le samedi matin : Val-du-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Vallans, La Rochenard, Épannes, Le Bourdet et Prin-Deyrançon.

C'est un service de « transport à la demande », 100 % gratuit. Il suffit de réserver sur tanlib.com ou par téléphone au 0800 00 78 79 au plus tard la veille avant 12 h 30. Un véhicule se présentera à l'arrêt de bus le plus proche de votre domicile à l'heure qui vous aura été communiquée par mail ou SMS.



Aides à la rénovation énergétique de l'habitat

Un accompagnement personnalisé et gratuit

Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement, gagner en confort et faire des économies ? Que vous habitiez en maison ou en appartement, dans du neuf ou de l'ancien, que vous ayez besoin de changer une fenêtre, remplacer une chaudière ancienne ou encore rénover l'intégralité de votre logement, vous pouvez bénéficier d'aides, qui seront modulées selon votre niveau de ressources. Depuis janvier 2021, Niort Agglo propose aux particuliers un accompagnement personnalisé et gratuit. La Plateforme de rénovation énergétique Info énergie accompagne également les TPE du secteur tertiaire (commerces, services) de moins de 10 salariés, pour leurs projets de rénovation énergétique.



- Prenez RV en ligne depuis le site niortagglo.fr (rubrique Habitat), ou par téléphone : 05 49 78 78 40.

Le programme local de l'habitat adopté

Le programme local de l'habitat (PLH) 2022-2027 a été adopté lors du Conseil d'Agglomération du 11 avril 2022.

Pour répondre à la croissance démographique observée sur le territoire de Niort Agglo (+ 0,6 %, soit 800 habitants de plus par an en moyenne), il prévoit la production de 3 900 logements supplémentaires sur 6 ans, dont 2 000 pour la ville de Niort. Le développement du parc locatif social va se poursuivre, avec la construction de 960 logements HLM, notamment dans les cinq communes soumises aux obligations de la loi SRU : Aiffres, Chauray, Échiré, Niort et Vouillé. Au total, plus de 16 millions d'euros seront consacrés au logement

social, à l'accession à la propriété et à la rénovation du bâti ancien. Le PLH 2022-2027 met également l'accent sur le logement étudiant et anticipe les besoins futurs, l'objectif étant d'accueillir 5 000 étudiants à l'horizon 2028. Premières actions en ce sens : la construction d'une nouvelle résidence de 71 logements qui sera livrée en juillet 2023, au 107 avenue de Nantes ou encore la construction d'une résidence habitat jeunes de 165 logements (dont une partie dédiée aux étudiants) boulevard de l'Atlantique, au 1^{er} trimestre 2024.

Travaux de rénovation

les bons réflexes face au démarchage abusif

Vous êtes contacté par téléphone par des entreprises vous proposant des travaux de rénovation énergétique ? Vous êtes démarché à votre domicile ? Pour éviter de mauvaises surprises, voici quelques recommandations.

Ne donnez pas votre accord à des travaux lors d'un entretien physique ou téléphonique. Ne payez ni ne signez rien le jour-même. Ne versez pas d'acompte. Sollicitez plusieurs

offres/devis pour une même prestation (fournisseurs, professionnels RGE,...). Vérifiez les modalités de rétractation et au moment de signer, regardez si le bon de rétractation

est bien daté du jour. Vous aurez 14 jours à compter de la signature pour changer d'avis. Attention, dans les salons et foires, il n'y a pas de rétractation possible.

- Info énergie : 05 49 78 78 40.



© Bruno Derbord

Faire une demande de logement social en ligne

Vous souhaitez faire une demande de logement social sur le territoire de Niort Agglo ?

C'est désormais possible par Internet. Pour faciliter vos démarches, votre demande de logement en ligne est enregistrée dans un seul et même fichier partagé par l'ensemble des organismes d'habitat social des Deux-Sèvres (Deux-Sèvres Habitat, Immobilière Atlantic Aménagement, SEMIE de Niort et Erilia).

■ www.demandedelogement79.fr
Retrouvez également sur ce site, toutes les infos sur les conditions d'accès au parc social.

Économiser l'eau, les gestes anti-gaspi

Pour économiser l'eau en période de sécheresse, tous les gestes comptent. Car cumulés, ces « petits » gestes font la différence.



© Shutterstock



25% de la consommation d'eau en France relève de la sphère domestique.

Chacun peut maîtriser sa consommation d'eau quotidienne avec des gestes simples : arrêt de l'arrosage de sa pelouse, du remplissage de sa piscine, du lavage de sa voiture, privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réparer les fuites d'eau, réutiliser l'eau de pluie, éviter la création de puits à usage domestique... Un ensemble de gestes qui contribuent à préserver les ressources en eau potable. Sachant que la France reçoit chaque année environ 400 milliards de m³ d'eau de pluie, dont les deux tiers s'évaporent, et que les préfets peuvent décider de mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau pour faire face à une insuffisance de la ressource.

Un prêt à taux zéro pour l'achat ou la construction de votre logement

Le prêt à taux zéro (PTZ) est un prêt sans intérêts, accordé pour acheter ou construire un logement. Il a pour but d'aider les ménages aux revenus modestes à devenir propriétaires. Le PTZ de Niort Agglo permet aux primo-accédants à la propriété, sous conditions de ressources, d'emprunter sans intérêt jusqu'à 30 000 € auprès des trois

organismes bancaires partenaires. Soit pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain situé en lotissement, soit pour l'achat d'un logement ancien prévoyant des travaux d'économie d'énergie. Niort Agglo s'est fixé comme objectif d'aider près de 240 ménages d'ici 2027. À noter que le PTZ de Niort Agglo est cumulable avec le PTZ de l'État.

■ **Contact : ADIL des Deux-Sèvres : 05 49 28 08 08**
Maison du Département, Mail Lucie-Aubrac 79000 Niort.



© Fotolia



Plan local d'urbanisme intercommunal - Déplacement : Donnez votre avis !



Le Conseil de Communauté a débattu le 7 février dernier des grandes orientations politiques du Plan local d'urbanisme intercommunal - Déplacement qui régira l'aménagement du territoire dans les 10 ans à venir. À présent, la parole vous est donnée.

Quelle utilisation des sols dans les années à venir ? Pour limiter l'étalement urbain, quel développement des zones économiques ? Où prévoir la construction de nouveaux logements ? Quelles terres conserver pour l'activité agricole ? Comment envisager les déplacements ou encore favoriser le développement urbain en préservant un environnement de qualité ? Ce sont quelques questions, parmi bien d'autres, aux-

quelles le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Déplacement (PLUi-D) doit répondre. Ce document est donc à la fois réglementaire, prospectif et stratégique : il traduit une vision du territoire à horizon 10 ans. Il s'imposera à tous - particuliers, entreprises, administrations, etc. - dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables, etc.

Le PLUi-D prend en compte les spécificités du territoire, en lien avec les politiques d'aménagement nationales, départementales, régionales et territoriales, notamment le Plan climat-air-énergie territorial et le Programme Local de l'Habitat.

4 axes de développement ont été définis

- **une Agglomération à taille humaine**, une organisation respectueuse des équilibres, des populations et des spécificités du territoire : une offre économique diversifiée, des services et les équipements, un tourisme valorisant les particularités du territoire, écologiques, architecturales et culturelles.
- **un développement des fonctions urbaines** respectant et valorisant le cadre de vie : fluidité des parcours résidentiels, mixité sociale et générationnelle, société inclusive, projets innovants, mise en adéquation de la capacité d'accueil avec les possibilités de développement.
- **le déploiement d'une offre de mobilité pour tous** : services adaptés aux différents modes de vie et aux changements de comportement, diversifier des pratiques de déplacements, infrastructures nécessaires à l'évolution de la mobilité.
- **un environnement de haute valeur écologique et paysagère**, à préserver et valoriser, dans le cadre de la transition écologique : biodiversité, santé et épanouissement des personnes, sobriété énergétique et énergies renouvelables, une agriculture intégrée au territoire.

Sansais © Darri



Des réunions publiques

Ces sujets vous concernent directement : pour participer à la réflexion et donner votre avis, des réunions de concertation sont organisées jusqu'à la fin de l'année.

Les premières ont lieu :

- Mardi 28 juin à 20h, salle Marcel Brelay à Épannes.
- Mercredi 29 juin à 20h, salle polyvalente à Vouillé.

Et tout au long de la procédure, vous pouvez formuler vos observations par courrier numérique à agglo@agglo-niort.fr à l'attention de Monsieur le Président, complété de l'objet PLUi-D.



Tous les emballages ménagers se trient

Depuis 2016, la simplification du tri a été adoptée sur le territoire de l'Agglo, permettant à ses habitants de mettre tous les emballages alimentaires, ménagers et de produits d'hygiène dans le bac de tri jaune.

Exemples de ce que vous pouvez jeter dans la poubelle jaune :

- Boîtes de conserve
- Canettes et barquettes en aluminium
- Emballages en polystyrène
- Flacons sous pression (aérosols, mousse à raser...)
- Magazines
- Papiers
- Petits cartons



NE PAS JETER dans la poubelle jaune :

- Assiettes en plastique ou en carton
- Crayons
- Emballages en bois (ex : barquette de fraises, boîtes de fromage)
- Emballages de produits pour le jardinage ou le bricolage (ex : pot de peinture)
- Flacons sous pression contenant des produits dangereux
- Masques
- Mouchoirs, essuie-tout
- Petit électroménager
- Rasoirs en plastique
- Textiles
- Végétaux
- Verres



27% de taux d'erreurs de tri en 2021

Le taux d'erreur de tri est par ailleurs en forte progression : de 13 % en 2016, il est passé à 27 % en 2021 sur le territoire de Niort Agglo, soit 1 600 tonnes. Une tendance que l'on retrouve au niveau national et qui a été amplifiée par la crise sanitaire. Rappelons que les masques, textiles, végétaux, verres, petit électroménager, entre autres, ne doivent pas être mis dans la poubelle jaune.

Mettre ses emballages en vrac

Les emballages emboîtés les uns dans les autres appelés « *imbriqués* » ne peuvent pas être triés ; ils sont donc comptabilisés dans les erreurs de tri. Dans les centres de tri, la séparation technique des emballages ne peut pas être réalisée, même par le tri optique, qui ne reconnaît que l'emballage extérieur. Une recommandation, donc : mettre les emballages en vrac dans votre poubelle jaune !



■ En cas de doute sur le tri de vos déchets, consultez le Guide du tri sur www.niortagglo.fr



Avez-vous votre carte déchèterie ?

Depuis le 4 avril 2022, l'entrée dans les déchèteries de Niort Agglo se fait sur présentation d'une carte d'accès pour ouvrir une barrière automatique. Ce nouveau dispositif a pour objectif de conserver un service des déchèteries gratuit, facile et de qualité pour les habitants du territoire et qui permet de mieux contrôler les apports des professionnels.

Pour les particuliers, la carte d'accès donne droit à 24 passages par an, avec une possibilité de 5 passages supplémentaires si besoin et sur demande. En volume, l'apport est limité à 2 m³ (l'équivalent d'un coffre de voiture ou d'une remorque simple essieu) deux fois dans la même journée. Des dérogations sont accordées en cas de déménagement et de travaux. Les entreprises, associations et communes sont limitées à

50 passages par an et le service est payant. Les personnes effectuant l'entretien des espaces verts et salariées en Chèque Emploi Service Universel (CESU) bénéficient elles aussi d'une carte « 50 passages ». La régulation de l'entrée dans les déchèteries a aussi pour objectif d'inciter les habitants de l'agglo à valoriser leurs déchets : l'Agglo met à disposition gratuitement des composteurs, elle en installe au pied des

immeubles et fournit sur demande des lombri-composteurs à ceux qui n'ont pas de jardin. Elle peut participer financièrement à la location d'un broyeur de branchage à hauteur de 100 € par foyer et par an.

■ **Demandez votre carte d'accès aux déchèteries sur decheteries.niortagglo.fr**

Une déchèterie comme neuve

L'ouverture de la déchèterie de Souché à Niort, entièrement requalifiée, est prévue pour le 4^e trimestre 2022.

Les anciens bâtiments de la déchèterie ont été entièrement déconstruits ; la déchèterie requalifiée s'étendra sur l'ensemble de la parcelle. Elle comprendra notamment onze quais de dépôt des déchets pour les usagers, un local pour les gardiens et un bâtiment de tri. Un accès par voie d'attente sera créé depuis la rue Vaumorin afin de fluidifier le

trafic assez dense à cet endroit. Une attention particulière est portée à l'aspect environnemental et à l'insertion paysagère du projet, que ce soit par l'architecture des bâtiments qui bénéficieront de toits végétalisés ou par des plantations de végétaux pouvant servir de refuge à la faune locale et d'essences mellifères et florifères, qui attirent insectes et

oiseaux. L'association Bazar etc. assurera des permanences afin de recueillir sous forme de dons, les objets ou meubles en bon état et leur donner une seconde vie. À noter que la déchèterie de Souché est réservée aux déchets des particuliers. Les professionnels devront continuer à se rendre sur les autres déchèteries de Niort Agglo.

■ **+ d'infos sur www.niortagglo.fr et www.bazarsolidaire.fr**



Donnez une seconde vie à vos objets !

Niort Agglo poursuit son soutien au développement des ressourceries de quartier. Le concept : mettre en vente à prix modique des objets après leur remise en état.

Deux boutiques proposent des objets issus du réemploi à Niort. Vous pourrez y trouver du petit électroménager, des meubles, objets de décoration, vaisselle, linge, livres, outillage... à prix solidaires. Après la boutique de la rue de Goise en 2018, une seconde a ouvert en 2021 rue du Maréchal Leclerc, pour couvrir le secteur Nord-Ouest de la ville. Au

EN CHIFFRES

(entre 2018 et fin 2021)

110 t. de déchets évités.

96 % du flux valorisé seulement 4% de rejet.

19 000 personnes ont fréquenté la ressourcerie de Goise pour un panier moyen de 15,03 €.

2^e semestre 2022, un nouvel espace plus vaste de 400 m² verra le jour au 155 rue du Nantes, où se trouvent déjà ateliers et espaces de stockage. Niort Agglo a confié leur gestion à l'association BAZAR, etc. via une prestation de services récemment renouvelée. L'association, membre du réseau national des ressourceries, assure la récupération des objets, leur remise en état et leur vente. Et sensibilise le public à la seconde vie des objets usagers, en déchèterie et en boutique, notamment via des ateliers en lien avec le réemploi, la réduction des déchets et la consommation responsable. La collecte des objets dont vous souhaitez vous séparer se fait sous forme d'apports volontaires, en boutique ou déchèterie.

Lieux de dépôt :

- **boutique de Goise**
(mercredi au samedi : 10h-18h).
- **déchèterie du Vallon d'Arty**
(mercredi, vendredi : 10h-12h.
Samedi : 10h-12h et 13h30-17h).
- **déchèterie d'Échiré** (mercredi :
9h-12h. Vendredi : 14h-17h.
Samedi : 9h-12h et 14h-17h).

Ressourceries de quartier :

- **111A, rue de Goise à Niort** (du mercredi au samedi, 10h à 18h).
- **220, rue du Maréchal Leclerc à Niort** (du mercredi au samedi, 10h à 18h).

La matériauuthèque de Raivalor en ligne

L'association Raivalor collecte et remet en état des matériaux de fin de série, de l'outillage et de la quincaillerie pour les revendre à prix modiques. Vous recherchez des portes, des chaises, des outils d'occasion ? Sur le site raivalor.com, vous pouvez réserver un produit en ligne, planifier sa date de retrait et payer avant de venir chercher votre commande. Raivalor est un atelier chantier d'insertion qui emploie trois salariés permanents et treize personnes en contrat de réinsertion d'une durée de trois à vingt-quatre mois. Le 17 juin prochain, une journée portes ouvertes est organisée.

- **Association Raivalor,**
11, rue Henri-Sellier, à Niort.



© Bruno Derbord



Un 15^e circuit en forêt de Chizé

La station trail Niort-Marais poitevin* s'enrichit d'un 15^e et dernier circuit. Baptisé "Ombre et lumière", il déroule ses 27 km à travers la forêt de Chizé, avec un départ situé au Moulin de Rimbaud, à Beauvoir-sur-Niort.

Sa longueur de 27 km le classe dans la catégorie des circuits rouges, mais une jonction à mi-parcours permettra de le réduire à 12 km. Sa particularité est de sinuer essentiellement sous le couvert des arbres. Son parcours contourne le Zoodyssée de Chizé et permet de redécouvrir le

patrimoine militaire d'après-guerre, avec les infrastructures construites par les Américains, sur lesquelles la végétation a repris le pas. Pour faire le parcours, on peut suivre le balisage ou bien se laisser guider par l'application (gratuite) onpiste.com sur laquelle on peut retrouver les 15 circuits de la station trail

Niort-Marais poitevin. Le parcours est téléchargeable pour pallier les coupures Internet durant la balade. L'inauguration de ce circuit aura lieu vendredi 1^{er} juillet. La station trail est portée par l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin, avec le soutien du groupe Rossignol et en lien avec Niort Agglo et les communes.

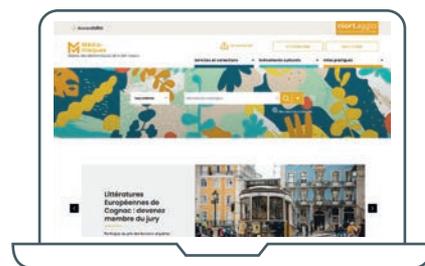
* Sur le territoire de l'agglomération, la station trail Niort-Marais poitevin compte 15 circuits pour un total de 210 km : 5 sur le Marais poitevin, 3 sur Niort, 3 en amont de Sèvre, 1 sur la vallée du Lambon, 1 sur Prin-Deyrançon, 1 sur Praheca, 1 sur Beauvoir/Niort.

Un nouveau site Internet pour les médiathèques

Le réseau de lecture publique de Niort Agglo s'est doté d'un nouveau site Internet, plus ergonomique et proposant de nouvelles fonctionnalités.

Outil indispensable pour utiliser au mieux les services des médiathèques, le site Internet est largement utilisé par les adhérents : en 2021, presque 60 000 ouvrages ont été réservés par ce biais sur un total de 79 600. Sa nouvelle version, mise en ligne en mars dernier, offre une meilleure visibilité pour le suivi des réservations et permet d'accéder depuis son compte aux prêts et réservations de tous les membres de la famille. En outre,

chaque médiathèque bénéficie désormais d'une page présentant ses équipements et collections et affichant en temps réel ses horaires d'ouverture. On peut aussi trouver l'intégralité de l'agenda des médiathèques du réseau, assorti d'un outil permettant un tri par type d'évènements et de public, par site et par date. Enfin, les équipes de médiathécaires alimenteront régulièrement une rubrique « *Sélections et coups de cœur* ».



ÉTUDIEZ, TRAVAILLEZ AVEC LES MÉDIATHÈQUES

Rendez-vous dans l'onglet « *Nos services* ». Une rubrique entière est consacrée aux ressources qui peuvent être mises à votre disposition : documents, mais aussi plateforme d'e-learning, réservation de postes informatiques à la médiathèque Pierre-Moinot et de salles pour travailler seul ou en groupe.

Les musées niortais à l'heure d'été

Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon vous proposent des vacances studieuses et ludiques à la fois avec un programme d'animations et de découvertes pour tous.

Au musée Bernard d'Agesci

■ Énigme au musée

Aidez Lucie, un petit fantôme dans sa recherche d'un objet perdu en résolvant 10 énigmes cachés dans les collections du musée.

■ Danger dragon

Une chasse au trésor ludique dans les collections du musée Bernard d'Agesci pour adultes et grands enfants.

- À partir de 17 h, les jeudis 14, 21 juillet, 11, 18 août. Dans la limite des places disponibles.

■ Visites guidées de l'exposition ABC ART

Abécédaires exceptionnels et œuvres d'art inédites à Niort, découverte de l'alphabet, de l'école au musée, aux XIX^e et XX^e siècles.

- Du 5 juillet au 2 septembre, les mardis et jeudis, à 15 h.

- Les 7 juillet et 4 août, en soirée à 18 h.

Au musée du Donjon

■ Visites en autonomie avec l'Audiopen

Avec l'Audiopen (gratuit) découvrez les secrets de la construction et de l'histoire du Donjon.

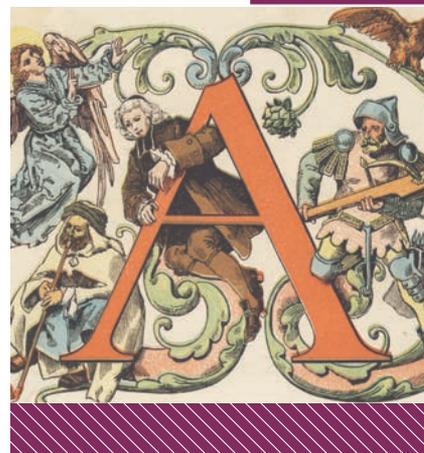
■ Énigme au Donjon

Aidez Geoffroy à retrouver son blason à travers les salles du Donjon.

■ Visites guidées du Donjon

Découverte du Donjon à travers l'évolution de son architecture, tour à tour citadelle militaire, logements, prison ou musée.

- Du 5 juillet au 2 septembre, du mardi au vendredi, à 11 h.



ABC Art, l'alphabet, de l'école au musée

Le musée Bernard d'Agesci présente, jusqu'au 18 septembre, une grande exposition dédiée à l'alphabet. L'exposition ABC Art donne à voir l'évolution des abécédaires aux XIX^e et XX^e siècles consécutivement aux transformations culturelles, techniques et économiques qui ont marqué cette époque. Elle invite à nous interroger sur la place de la lettre, de la maison à l'école et de l'école au musée, à travers la présentation d'œuvres exceptionnelles de Gaston Chaissac, Picasso, Sonia Delaunay, Marc Chagall, Richard Texier, Robert Combas et bien d'autres. L'exposition donne également lieu à des conférences, des visites guidées et à un abécédaire-jeu au cœur des œuvres du musée Bernard d'Agesci.

■ **Exposition ABC Art jusqu'au 18 septembre, au musée Bernard d'Agesci. + d'infos sur niortaggllo.fr**



Musée d'Agesci © Darrif

Toutes vos sorties en un clic

Visites, expositions, spectacles, rando, conférences, découvertes, etc. toutes vos idées de sorties dans toutes les communes du territoire sont compilées sur le site agenda.niortaggllo.fr

Vous pouvez faire votre recherche par thématique, par commune, par période, à la journée, le week-end, la semaine ou le mois.

Une vraie mine d'or pour vos loisirs.



Culture nécessaire & accessible à tous

L'école d'arts plastiques Pablo Picasso et le conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecq sont ouverts à tous et proposent une grande diversité de disciplines, à des tarifs adaptés à tous les budgets. Niort Agglo adapte les tarifs de ses équipements culturels (mais aussi piscines et patinoire) au quotient des familles pour les habitants de son territoire et remet aux usagers une carte attestant de leur niveau de tarification. Les personnes bénéficiant d'un tarif jaune (revenus très modestes) peuvent également commander des chèques loisirs d'une valeur de 48 € par an et par enfant de 6 à 15 ans. Le conservatoire applique aussi une dégressivité des tarifs pour les familles nombreuses. En outre, une réduction de 30 % est aussi applicable sur l'ensemble de la grille tarifaire sur présentation d'une carte d'étudiant et les jeunes entre 15 et 18 ans peuvent aussi utiliser leur pass culture. Important : les chèques-loisirs sont utilisables dans les équipements de l'Agglo mais aussi dans de nombreuses associations conventionnées.

Exemple la famille Dupont,

constituée d'un parent et de 4 enfants, **qui bénéficie d'un tarif jaune**

 <p>Maud, la maman <i>Chorale adulte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coût annuel : 43 € 	 <p>Tom, 9 ans <i>Cursus diplômant trombone, cycle 1</i></p> <p>Coût annuel : 90 € + 36 € de location d'un instrument.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 48 € de Chèque-Loisirs ■ Coût final/an : 78 €
 <p>Léa, 5 ans <i>Éveil musique et mouvement</i></p> <p>Coût annuel : 46 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 % dégressivité ■ Coût final/an : 39,10 € 	 <p>Max, 14 ans <i>Atelier de Musiques Actuelles Amplifiées</i></p> <p>Coût annuel : 43 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 % dégressivité famille nombreuse ■ Coût final/an : 32,25 €
 <p>Maylis, 8 ans <i>Initiation au dessin</i></p> <p>Coût annuel : 58 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 48 € de Chèque-Loisirs ■ Coût final/an : 10 € 	

Au lieu d'un coût annuel de 316 € (105,33 €/trimestre), la famille Dupont sera facturée au total de 202,35 €/an (67,45 €/trimestre). Elle bénéficiera d'une économie de 113,65 € par an.

Sports d'eau

Profitez de l'été pour apprendre à nager

Pendant l'été les piscines de Niort Agglo proposent des stages d'apprentissage de la natation :



- **Centre aquatique Les Fraignes, à Chauray** : à partir de 7 ans, stages de 10 jours, du 4 juillet au 26 août.
- **Champommier à Niort** : à partir de 6 ans, stage de 10 jours (sauf la semaine du 14 juillet en raison du jour férié - 9 jours) du 20 juin au 29 juillet. La piscine Champommier propose aussi des mini-stages de perfectionnement et de transition : 4 séances du 11 au 15 juillet.
- **Pré-Leroy, à Niort** : à partir de 6 ans, stages de 5 jours, du 22 juin au 19 août.
- **Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon** : stages de 10 jours du 4 juillet au 26 août. La piscine Les Colliberts propose aussi des stages de perfectionnement du 11 au 26 août.
- **Piscine Jean-Thébault à Magné** : à partir de 6 ans, stage de 7 jours du 5 juillet au 27 août.

À Champommier : il y en a aussi pour les adultes !

Fermée en août, la piscine Champommier propose, en juillet, un riche programme d'activités pour les adultes : cours de natation, aquagym, aquaboxing, aquapalme, aquamix, circuit training, aquajogging !

- Renseignements, horaires, inscriptions sur piscine.niortagglo.fr

L'art se diffuse sur le territoire

Être accessible, c'est aussi être accessible géographiquement. Le conservatoire et l'école d'arts plastiques dont les sièges se trouvent à Niort déploient leur offre dans les communes de l'Agglomération :

Saint-Maxire

Dans la salle multisports accueille, en partenariat avec la commune d'Echiré, cours d'éveil à la danse pour les 4/5 ans, d'initiation pour les 6/7 ans et premier cycle de danse contemporaine pour les 8/9 ans.

Prahecq

Cours d'éveil pour les tous petits (4-5 ans) à l'école après la classe et initiation musicale pour les 6-7 ans. L'école d'arts plastiques se délocalise à Echiré et à Saint-Hilaire-la-Palud où elle propose des cours de dessin et de peinture pour tous à partir de 6 ans.

Chauray

Site Jean-Déré : éveil à la musique pour les 4/6 ans, et parcours, diplômant à partir de 7 ans. De nombreuses disciplines musicales y sont enseignées.

Aiffres

Éveil musical est proposé aux enfants de 4 à 5 ans, initiation aux 6/7 ans. Par ailleurs, une formation musicale est proposée à tous, sans considération d'âge.

Vouillé

Antenne Désiré-Martin Beaulieu, cours d'éveil à la musique et à la danse à partir de 4 ans. En musique un parcours, diplômant ou non, à partir de 7 ans dans plusieurs disciplines. En danse, classique et contemporain à partir de 8 ans et jazz à partir de 10 ans.

- **Plus d'informations :** conservatoire.niortagglomeration.fr et niortagglomeration.fr pour l'école d'arts plastiques. Préinscriptions tous sites pour la rentrée 2022 en ligne jusqu'au 1^{er} juillet.

L'été sur l'eau à Port Boinot

Sport d'eau

Comme chaque été, Niort Agglo déplacera sa base nautique à Port Boinot et proposera de nombreuses activités dans le cadre de Niort Plage : canoë, kayak, stand-up paddle, pédalos seront au rendez-vous. Il sera possible de louer ces embarcations à l'heure ou à la demi-journée. Au programme, il y aura aussi des activités encadrées, notamment des visites guidées nocturnes et des découvertes de la Sèvre en canoë au départ de Sciecq.



- **Plus de renseignements sur** niortagglomeration.fr **ou à l'office de tourisme Niort - Marais poitevin : 05 49 24 18 79**



Musées

niort agglo

**DU
15 AVR.
AU
18 SEPT.**

EXPOSITION

ABC ART

***l'alphabet de
l'école au musée***



Musée Bernard d'Agesci
www.niortagglo.fr

Création graphique : Service communication communautaire - C. J. Duval - S. J. A. Phil